

Emmanuelle Cortot-Boucher prend la tête de l'Agence de la biomédecine

Mis à jour le 31.10.2019

Par décret publié au Journal Officiel en date du 31 octobre 2019, Emmanuelle Cortot-Boucher a été nommée à la direction générale de l'Agence de la biomédecine. Elle prend la succession d'Anne Courrèges, directrice générale de l'Agence de la biomédecine depuis décembre 2014.

Diplômée de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration et ancienne élève de l'Ecole Nationale de l'Administration (promotion Léopold Sédar Senghor), Emmanuelle Cortot-Boucher, 43 ans, a débuté sa carrière en 2004 au Conseil d'Etat en qualité de rapporteur à la section du contentieux et à la section des finances avant de devenir conseiller technique en charge des affaires juridiques, européennes et internationales au sein du cabinet de Xavier Bertrand, ministre du travail, des affaires sociales, de la famille et de la solidarité, de 2007 à 2009.

Depuis 2010, elle a exercé les fonctions de rapporteur public auprès de l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat, de rapporteur public auprès du Tribunal des Conflits et de rapporteur adjoint auprès du Conseil constitutionnel.

Emmanuelle Cortot-Boucher est également professeur associé en droit public à l'Université Paris II – Panthéon Assas.

Contact presse :

Hélène Duguet : 01 55 93 69 43 – presse@biomedecine.fr